



„Apprenez à faire le bien, recherchez la justice“ (Es 1,17) Thème de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens 2023

L'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), en tant qu'organisation œcuménique représentée au sein du Conseil des Églises chrétiennes au Luxembourg, tente de répondre à cet appel en s'engageant – dans la prière et dans l'action – pour l'abolition de la peine de mort et le soutien des victimes de la torture.

Le 10 décembre 2018, lors d'une célébration interreligieuse commémorant les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, 15 communautés religieuses au Luxembourg ont manifesté leur volonté de s'engager pour le respect des droits humains et de promouvoir cette cause au sein de leurs communautés.

Le 10 décembre 2023, nous fêterons les 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Nous sommes heureux de constater que la conscience de l'importance des droits humains dans la coexistence des religions s'est accrue.

Nous souhaitons approfondir les collaborations existantes et cherchons de nouveaux partenaires prêts à s'engager pour la dignité humaine, en particulier contre le scandale de la torture.

C'est pourquoi l'ACAT Luxembourg propose en 2023 :

- des activités dans le cadre de l'exposition « Pictures for the Human Rights » (voir sets de cartes postales sur les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme)
- la préparation de célébrations liturgiques sous le titre « Les chrétiens disent non à la torture »
- la participation à la Nuit des veilleurs (veillée pour les victimes de la torture) le 26 juin 2023
- des actions communes avec le Réseau Mondial de Prière du Pape ; l'intention de prière de juin 2023 sera dédiée aux victimes de la torture
- la possibilité d'inviter l'ACAT à une soirée de discussion
- la participation à d'autres activités de l'ACAT

Contact :

Christina Fabian,
Présidente de l'ACAT Luxembourg
cfabian.acat@gmail.com
Tél. +352 621 22 02 08

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site www.acat.lu

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

5 avenue Marie-Thérèse ▪ L-2132 Luxembourg

Tél. (+352) 44 74 35 58 ▪ Fax (+352) 44 74 35 59 ▪ contact@acat.lu ▪ www.acat.lu

CCPL IBAN LU77 1111 0211 9347 0000

Association reconnue d'utilité publique. Dons déductibles fiscalement. Merci de préciser « Don ACAT ».

L'ACAT-Luxembourg est affiliée à la Fédération Internationale de l'ACAT (FIACAT) ayant statut consultatif auprès des Nations unies et du Conseil de l'Europe. Les ACAT informent, sensibilisent l'opinion publique. Elles appellent leurs quelque 30.000 adhérents dans 25 pays à l'action, à la réflexion et à la prière.